

### *L'ajournement*

sion judiciaire, puissent bénéficier d'un examen complet à la lumière des considérations d'ordre humanitaire.

Le problème a donc été réglé. Le système d'élimination de l'arriéré continue de fonctionner.

\* \* \*

### LE PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Madame la Présidente, je veux traiter du programme Nouveaux Horizons, qui a été créé à l'intention des personnes âgées du Canada et qui a été reçu très favorablement par les groupes du troisième âge. Ils y voient un programme valable et innovateur, qui permet aux personnes âgées et à leurs organisations d'obtenir du financement pour la publication de bulletins ou d'autres imprimés, la construction d'installations, et que sais-je encore.

• (1820)

Les commentaires qui m'ont été rapportés au sujet de ce programme depuis nombre d'années ont invariablement été positifs. Depuis que je suis député et que je m'intéresse à leurs activités, les organisations de personnes âgées de ma circonscription et d'ailleurs au Canada parlent de ce programme comme d'une initiative qui en vaut la peine.

Le budget du programme est modeste. Je crois qu'il ne s'élève qu'à 15 millions de dollars, cette année. La ministre d'État du Troisième âge est très fière de signaler, dans ses réponses aux questions à cet égard, que le programme a été maintenu. En fait, si l'on tient compte de l'inflation, il a été réduit, mais je ne commenterai pas cet aspect. Je félicite le gouvernement de n'avoir pas coupé cette dépense. Ses compressions ont touché presque tous les autres domaines, mais pas celui-là. Je suis très heureux qu'il en soit ainsi.

Il a fait pire, d'une certaine façon. Sur les 15 millions de dollars consacrés au programme, une somme de quatre millions de dollars sera retenue le temps que le gouvernement évalue l'efficacité du programme. Tous les groupes de personnes du troisième âge trouvent le programme excellent. Le gouvernement insiste quand même pour en vérifier l'efficacité après quelques années. Par conséquent, il retient quatre millions de dollars. Je ne sais pas si cette somme est destinée à payer la boîte qui fera cette vérification, si le gouvernement fera faire une évaluation interne ou quoi. Je n'ai aucune précision à ce sujet. Je ne comprends pas pourquoi il faut geler quatre millions de dollars.

J'ai donc demandé des éclaircissements le 1<sup>er</sup> juin, durant la période des questions. Comme ni le ministre d'État chargé de l'Habitation, ni le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou le président du Conseil du Trésor n'étaient là, j'ai adressé ma question au ministre suppléant des Finances. Je n'ai pas obtenu de réponse. Le ministre d'État chargé de la Jeunesse, ministre d'État chargé de la Condition physique et du sport amateur et leader adjoint du gouvernement à la Chambre m'a donné une réponse.

Ce ministre très distingué et compétent a semblé ne pas avoir saisi de quoi il en retournait. Compte tenu de son jeune âge, de son enthousiasme pour la condition physique et le sport amateur ainsi que de ses lourdes charges de leader adjoint du gouvernement, cela ne m'a pas étonné outre mesure. Il a laissé entendre que rien n'avait changé et que l'argent était versé comme d'habitude.

Certains d'entre nous savaient qu'il en était autrement. Les groupes de personnes du troisième âge ont sûrement obtenu d'autres réponses que cela. Un peu surpris de cette réponse, j'ai décidé de revenir à la charge le mercredi 6 juin. Cette fois, la ministre d'État chargée du Troisième âge était présente. Elle m'a donné une réponse extrêmement évasive, refusant d'admettre qu'il y avait un gel, après avoir reconnu ce fait en comité. J'ai cité le compte rendu des travaux du comité datant de quelques semaines. Tout était très vague.

J'ai eu beau poser plusieurs fois la question, je n'ai pas réussi à savoir, semble-t-il, ce qu'on a fait de ces quatre millions de dollars. Je m'en suis enquis le 1<sup>er</sup> juin et encore aujourd'hui. J'espère que le secrétaire parlementaire, qui est sans doute impatient de me servir une réponse toute faite et probablement truffée de faits, de statistiques et de tout le reste, me dira tout ce que je veux savoir.

Mais voici ce que j'avais alors demandé:

La ministre nous dira-t-elle quand l'examen sera terminé? Quand va-t-on débloquer les crédits en question? Quand va-t-on publier les résultats de l'examen, s'ils le sont effectivement?

Ce sont là des questions bien simples, mais la ministre n'a répondu à aucune le 1<sup>er</sup> juin, lorsque je les ai posées la première fois, ni le 6 juin, lorsque la ministre chargée du Troisième âge était ici.

Le 1<sup>er</sup> juin, on m'a donné une mauvaise réponse. Le 6, j'ai obtenu une réponse évasive et maladroite dans laquelle on nous disait simplement à quel point ce pro-